



Campagne de dépistage Covid au Collège

publié le 21/01/2021

Mesdames, messieurs les responsables légaux,

Nous avons été informés d'un certain nombre de cas Covid sur le territoire. Après concertation avec l'Agence Régionale de Santé, nous avons pris la décision de mener une campagne de dépistage au sein du collège de Gémozac. Elle aura lieu le **lundi 25 janvier 2021**. Des tests antigéniques seront proposés à l'ensemble de la communauté scolaire. Il s'agit d'un prélèvement naso-pharyngé réalisé par des personnels de santé scolaire (médecins et infirmières). Le résultat est connu dans un délai de 15 mn.

Votre enfant mineur pourra bénéficier de ce test sous réserve de votre accord préalable. A cette fin, il devra remettre à l'établissement (vie scolaire) le formulaire ci-après dûment complété par vos soins.

Le résultat du test sera communiqué à votre enfant par le personnel de santé. Dans le cas d'un résultat positif, vous serez immédiatement contacté par le médecin scolaire qui vous indiquera les dispositions à prendre.

La procédure relève du secret médical et garantit la confidentialité des informations

Vous trouverez donc en pièce jointe une procédure d'accord parental qu'il sera impératif de présenter lors du test.

Il est impératif également de nous transmettre pour demain auprès des services de la vie scolaire votre volonté à participer à cette campagne de test.